

CRÉATION D'UN GROUPEMENT D'EMPLOYEURS AGRICOLES

Vallée de Quint (Drôme) → 300 habitants

FICHE 7

2002

2004

→ Volonté des élus de créer des emplois dans la vallée de Quint : des besoins de main-d'œuvre sont détectés chez les résidents secondaires et les agriculteurs.

• **Acteur pivot** : agent de développement du Site de proximité du Diois.

• **Groupe local** : élus des 6 communes de la vallée, agriculteurs, AIDER.

→ Un groupement d'employeurs à vocation agricole a été créé sous forme associative.

Il emploie un permanent qui partage son temps entre les 9 adhérents de l'association.



POLYVALENCE EXIGÉE

La diversité des adhérents du groupement permet de répartir l'activité tout au long de l'année. Elle implique cependant une réelle polyvalence et une grande capacité d'adaptation de la part de la personne recrutée. Celle-ci doit en effet répondre aux besoins de 2 viticulteurs, de la cave coopérative de Die, d'une CUMA de battage, de 4 éleveurs et d'un producteur de plantes aromatiques ! Quant aux temps de travail respectifs auprès de chacun d'eux, ils varient de 40 à 450 heures dans l'année.

1

Émergence du potentiel

2

Construction de l'offre

3

Recherche d'un candidat

4

Lancement de l'activité

Actualité et perspectives

Des enquêtes auprès de la population, des élus et de personnes ressources sont effectuées par l'acteur pivot sur les 6 communes de la vallée de Quint, pour mesurer le potentiel de création d'emplois.

Il ressort des besoins exprimés par les résidents secondaires (jardinage...) et, dans une moindre mesure, par des éleveurs. Un premier travail de hiérarchisation est opéré entre ces différents potentiels.

Un questionnaire permet d'affiner la demande des résidents secondaires : nature des travaux, période... Une réunion est organisée avec les personnes contactées lors de la première phase, auxquelles se rajoutent d'autres agriculteurs.

La possibilité d'un mi-temps se confirme, mais une incompatibilité apparaît entre résidents secondaires et agriculteurs : les besoins se chevauchent sur la même période.

L'orientation agricole est privilégiée. La formule du groupement d'employeurs est adoptée et, pour parvenir à un temps complet, la prospection est élargie au-delà de la vallée de Quint.

Le profil recherché est un « ouvrier polyvalent agricole ». Le dossier décrit les compétences prioritaires, sans négliger les besoins propres à chaque adhérent du groupement.

L'offre est diffusée dans la presse locale et agricole, ainsi que par l'ANPE. Sur 9 candidatures, 4 sont sélectionnées. Le jury, regroupant les agriculteurs, l'acteur pivot et AIDER, choisit un célibataire qui vient d'arriver dans le Diois pour les vendanges.

L'activité démarre en janvier 2003, dès la création officielle du groupement d'employeurs sous forme associative. Le projet bénéficie d'aides européennes (FEOGA) et régionales.

La personne salariée est mise en contact avec des structures pouvant l'accompagner dans sa recherche de logement.

Les perspectives de développement sont bonnes puisqu'il est question de compléter le premier poste à temps plein par un emploi saisonnier, voire par un deuxième temps complet.

Le Site de proximité et AIDER accompagnent le groupement sur le plan administratif, en le mettant en relation avec des structures pouvant assurer la gestion sociale, établir les fiches de salaire... Ils restent également mobilisés sur d'éventuels besoins en formation de l'ouvrier agricole.

1 mois

3 mois

3 mois

1 mois

Diagnostic et travail de terrain ; animation du groupe local ; réflexion sur les pistes à développer.

Mobilisation des adhérents potentiels au groupement ; partenariat avec AIDER.

Définition du profil de poste (grille de sélection) ; animation des entretiens de recrutement.

Accompagnement au démarrage.

Acteur pivot

Validation du diagnostic.

Validation du projet (la composition du groupe local a évolué avec la vocation purement agricole du service).

Participation au jury de sélection.

Groupe local

Information ; soutien technique.

Montage du groupement (planning des besoins, animation de réunions...).

Suivi du recrutement.

Accompagnement au démarrage.

AIDER

LE POINT DE VUE DE...

→ **Isabelle Duchamp, de l'association AIDER**

Quelles difficultés avez-vous rencontrées pour la mise en place de ce groupement ?

Nous pensions compléter les besoins des agriculteurs avec des travaux pour les communes. Mais, actuellement, une collectivité ne peut pas participer à un groupement. Nous avons donc recherché des employeurs supplémentaires pour parvenir à un temps complet, notre objectif étant toujours de pérenniser l'emploi.

Cela ne pouvait-il pas se faire avec les résidents secondaires ?

Non, car leurs besoins se concentrent en début d'été et, pour chacun d'eux, ne dépassent pas une dizaine d'heures. Or il nous manquait 300 heures de novembre à décembre, que nous avons trouvées auprès de la cave coopérative de Die. À terme, nous espérons cependant pouvoir répondre aux attentes des résidents secondaires.

Quelles ont été les raisons du succès ?

D'abord, la motivation des premiers agriculteurs impliqués. Ils avaient un réel besoin de main-d'œuvre et ils ont été présents pendant tout le processus. Je pense également que le soutien technique que AIDER a apporté, pour la mutualisation des besoins et la création du groupement, a été décisif. Il n'aurait pas pu se faire sans l'important travail réalisé en amont par le Site de proximité.

AIDER (Association d'initiatives drômoises pour l'emploi rural) a été créée en 1999. Elle participe à la promotion et au développement des groupements d'employeurs.

→ CONTACTS

→ **Site de proximité du Diois** → Marie-Laure Valla

→ **AIDER** → Isabelle Duchamp

(Voir coordonnées complètes page 26)